

2 L'approche
des populistes

3 Dans des bunkers
bien isolés

4 Un maximum
de motivation

6 La question
cruciale ...

Au-delà des considérations idéologiques

Si le nombre de civilistes diminue, de nombreux secteurs seront touchés et les prestations dans ces domaines perdront en qualité. CIVIVA a donné la parole aux établissements qui emploient des civilistes.

Au fil des mois la menace se précise. Ainsi, après avoir suspendu la révision de la loi sur le service civil (LSC) pour examiner un potentiel regroupement du service civil et de la protection civile, la commission de la politique de sécurité du Conseil des États (CPS-E), a décidé de séparer les deux objets. La CPS-E a donc choisi de transmettre le dossier « Regroupement » aux départements compétents en les chargeant de lui soumettre un projet de loi s'ils l'estiment judicieux. On pourrait penser que cela éloigne la menace. Mais ne nous leurrons pas : cette option a au contraire été choisie car séparer les deux sujets était le meilleur moyen d'aller de l'avant avec la révision de la LSC, qui, elle, est la menace la plus pressante !

Prestations perdront en qualité

En effet, la commission a le même jour recommandé à son Conseil de donner suite à 7 des 8 mesures présentées par le Conseil fédéral. Le Conseil des États s'est donc prononcé le 11 septembre sur le projet et a suivi la proposition de sa commission. Le projet continue donc son bonhomme de chemin au Conseil national. Cette mauvaise révision de loi est une attaque contre l'institution bien établie qu'est le service civil. C'est pourquoi, depuis longtemps, CIVIVA prévient qu'elle rejette cette révision de loi et qu'elle est prête à lancer le référendum pour défendre le service civil. Car au-delà des considérations idéologiques, on peut être sûr d'une chose : si le nombre de civilistes diminue, de nombreux secteurs seront touchés et les prestations dans ces domaines perdront en qualité. Pour aler-



Conférence de presse: P. Mori, M. Studer, S. Steiner, C. Girod et F. Rutschmann (photo: G. Szyndler).

ter sur cette conséquence négative, nous avons souhaité donner la parole aux établissements qui emploient des civilistes. CIVIVA a donc invité Florin Rutschmann (Pro Natura Argovie), Christophe Girod (EMS La Sombaille), Michaela Studer (directrice de HPSZ Soleure) et Paul Mori (Armée du Salut) à venir présenter leurs activités à une conférence de presse. Ces établissements d'affectation représentaient divers secteurs dans lesquels les civilistes travaillent : agriculture/conservation de la nature, affaires sociales et éducation. Cette diversité nous montre que les civilistes sont présents dans de nombreux domaines importants de nos vies. On ne remarque pas toujours l'importance du service civil au quotidi-

en, mais l'absence soudaine des civilistes serait, elle, directement visible.

Nous sommes prêts à nous battre

Les questions de la presse se sont concentrées sur l'appréciation du co-président de CIVIVA Samuel Steiner sur le durcissement prévu ainsi que sur les futures actions futures possibles. CIVIVA a également profité de cette conférence de presse pour mettre en ligne un site web qui peut être utilisé pour une campagne si nécessaire : www.sauver-le-service-civil.ch. Nous montrons ainsi que nous sommes prêts à nous battre pour maintenir les acquis du service civil et la qualité des prestations fournies à la population.

Florian Schweri, responsable romand

Editorial

«Les problèmes complexes ont souvent une solution compréhensible, simple, peu compliquée – qui généralement est fausse.»



Rosmarie Quadranti,
comité de CIVIVA

Cette citation illustre selon moi la législation qui se termine. D'une part, elle correspond au mode de travail du Parlement et du Conseil fédéral, et d'autre part c'est aussi l'approche des

populistes. A l'heure où le populisme a également augmenté en Suisse, il est d'autant plus difficile pour les politiciens d'apporter des réponses à des problèmes complexes. Les solutions durables ne sont en effet pas simples et généralement, elles sont également difficiles à expliquer. Et parce qu'il en est ainsi, la politique de projets est restée sur le carreau lors de cette législation. Il manque toujours une solution durable en matière de prévoyance vieillesse et rien ne semble freiner l'augmentation des coûts de la santé; comme par le passé, les relations avec l'UE ne sont pas réglementées de manière prospective; enfin, les populistes ont semblé se plaisir toujours da-

vantage à Berne. Pour qualifier le comportement qui s'est répandu dans la salle du Conseil national et sur les réseaux sociaux, je ne trouve malheureusement pas d'autre qualificatif que « répugnant ».

A mon avis, ce contexte est bien la cause du durcissement de l'accès au service civil. La situation initiale était que l'armée craignait d'avoir un problème de personnel à moyen ou long terme. Il a déjà été démontré quelles solutions sont mises en œuvre ou initiées pour remédier à la situation. Parce qu'il est beaucoup trop tôt, aucun résultat ne peut encore être présenté. Les responsables du personnel dans l'industrie et l'économie peuvent par exemple se familiariser avec le système de milice, la proportion des femmes peut être renforcée, et le bien-fondé mis en avant. En tant que femme qui ai fait moi-même du service militaire et qui me suis engagée dans la protection civile, je sais que ce sont de bonnes approches. Mais elles n'ont pas suffi aux milieux conservateurs au sein du DDPS, du Conseil fédéral et de la

Suite à p. 3

Contact

Genève: CIVIVA Fédération service civil suisse, 1200 Genève, www.civiva.ch

Bellinzona: Centro per la nonviolenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; www.nonviolenza.ch, Mail: info@nonviolenza.ch

Zurich: détails sous www.civiva.ch.

La Chaux-de-Fonds: Consultations (en français et en italien) chez Stefano (stefano.giamboni@civiva.ch)

Bâle: Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

Impressum

«Le Monde Civil» numéro de septembre 2019; 36. édition; paraît 4 fois par an

Abonnement annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

Editeur: CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

Distribution: Le Monde Civil, Zurich, redaction@civiva.ch

Rédaction: Nicola Goepfert, Lisa Mazzone, Rosmarie Quadranti, Florian Schweri, Gregor Szyndler (rédacteur en chef).

Traduction: Gideon Urbach, demsi.ch.

Collaborations: Jo Lang, Samuel Steiner.

Tirage: 1600 ex.

Impression: Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat.

Appel aux dons

Un bulletin de versement accompagne ce numéro du journal «Le Monde Civil». Pour une bonne raison : les projets en faveur du service civil coûtent de l'argent. Nous serions ainsi ravis de pouvoir compter sur votre soutien financier à l'aide du bulletin de versement. Ensemble nous allons renforcer encore notre engagement en faveur du service civil !

myclimate
shape our future

7ème Prix CIVIVA

Vendredi 1er novembre 2019, 14h-15h

Salle Charles Humbert, bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Programme : Mots de bienvenue du président de la Ville. Remise du prix à **Daniel Gloor** avec le discours de laudatio du Conseiller aux États Didier Berberat. Apéritif.

Nous vous invitons à confirmer votre présence d'ici le 25 octobre 2019 à secretariat@civiva.ch. En cas de questions, nous restons à votre entière disposition.



Ne détournez pas les yeux!

A coup d'images patriarcales et de dénigrement, certains tentent d'entacher le travail des civilistes.

Commentaire de *Lisa Mazzone*.

« Pour éviter d'avoir à terme un grave problème de sécurité dans ce pays. »

C'est ainsi que le Conseiller fédéral Guy Parmelin (chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche!) décrit l'objectif de sa réforme visant à réduire le nombre de personnes qui s'orientent vers le service civil. Ainsi, lorsque Nicolas aide un paysan d'alpage à préserver la biodiversité ou lorsque Stéphane apporte des soins à une personne âgée en EMS, ils mettraient notre pays en péril.

« Egalité de traitement »

« C'est une question d'équité de traitement envers les autres citoyens qui doivent assumer des obligations militaires ou dans la protection civile », renchérit notre ministre, avant de se fendre d'une comparaison entre le service civil et l'armée, où le civiliste est un pur dilettante. Moi qui pensais que le service civil était une fois et demi plus long que le service militaire, je dois avoir mal saisi le sens de l'expression « égalité de traitement ». En réalité, on touche au cœur de la rhétorique des pourfendeurs du service civil: le civiliste peinarde, les doigts de pied en éventail, contre le soldat de fer qui défend son pays au prix de tant de sacrifices.

Pente glissante

Cette dichotomie contient en germe l'exaltation des attributs traditionnellement masculins, car tout le monde le sait,



«Dangers publics, qui menacent autant la sécurité ... que la virilité?» (Foto: Arno Balzarini).

les hommes font l'armée, les femmes font des enfants (et s'en occupent). Pente glissante, sur laquelle dégringole Adrian Amstutz, Conseiller national UDC: ces « tristes mauviettes » et autres « poules mouillées » « pseudo-pacifistes » ne seront pas capables en cas de crise de défendre la population suisse. Ces « esquivants » préfèrent le « confort » du service civil. Ne détournez pas les yeux, promis, je n'en ajoute pas davantage. Les mots ont un sens et

leur usage est stratégique. A coup d'images patriarcales et de dénigrement, certains tentent d'entacher le travail des civilistes, les présentant comme des dangers publics, qui menacent autant la sécurité ... que la virilité. Qu'ils ne s'en fassent pas trop, de la force et de la pugnacité, nous en aurons pour combattre cette loi. En espérant que ces remarques de caserne retournent d'où elles sont venues: dans des bunkers bien isolés.

Suite de p. 2

classe politique. On a cherché et trouvé une solution simple : l'affaiblissement du service civil, qui est idéale, car facile à expliquer et à démontrer. Il est toutefois évident que cette approche est erronée. Des problèmes complexes ne peuvent pas avoir de solutions simples. Une action en réseau est nécessaire. Trois questions prouvent que l'approche choisie aujourd'hui est fausse.

1. Que se passe-t-il s'il manque des

civilistes dans l'entretien des réserves naturelles?

2. Que se passe-t-il dans les maisons de retraite, s'il manque non seulement des professionnels, mais aussi des civilistes?

3. Que se passe-t-il si l'on présente le service civil comme unique bouc émissaire ?

Je suis convaincue qu'il faut réfléchir au système du service obliga-

toire. Cela permettrait de résoudre les défis actuels de manière durable et sans transférer les problèmes à d'autres. Il me semble donc essentiel qu'en vue de la prochaine législature et des défis à venir, nos futurs élus soient des politiciens de projets. Des personnes qui savent que des problèmes complexes n'ont pas de solutions toutes faites, qui tiendraient en une phrase.

Rosmarie Quadranti est Conseillère nationale PBD du canton de Zurich et membre de la Commission de la politique de sécurité du Conseil national.

Un service civil pour un sol plus fertile

Samuel Steiner témoigne de son engagement comme civiliste à la Fondation Syngenta pour une agriculture durable à Bâle. Il parle de son travail, de ses motivations et de son point de vue sur la discussion concernant le service civil.

Pour moi, il était clair dès le départ que j'allais faire du service civil. Après mon master en sciences agricoles, j'ai directement commencé mon service civil à la Fondation Syngenta. Dans mon cercle d'amis, tout le monde fait soit du service civil ou bien l'armée. Mais pas tous mes amis étaient aussi déterminés que moi dès le début. Certains n'ont changé qu'après l'ER ou un CR. Un copain de gymnase a même été promu deux fois avant de passer au service civil. Il faut bien dire qu'ici l'armée s'est plutôt gourée dans son investissement. Mais après tout, c'est leur problème s'ils ne savent pas garder les meilleurs éléments malgré les formations continues.

Aide aux petits agriculteurs

La Fondation Syngenta offre aux petits agriculteurs/-trices des conseils agronomiques et montre sur des champs de démonstration les effets de la rotation des cultures ou des engrais verts sur la fertilité des sols. Nous nous concentrons sur l'Afrique, l'Asie du Sud-Est et la Chine. La fondation n'est pas à but lucratif. En termes simples, cela veut dire que nous dépensons seulement de l'argent et ne sommes pas autorisés à en encaisser.

Je suis habitué aux réactions sceptiques vis-à-vis de mon établissement d'affectation. Syngenta polarise. J'essaie ensuite de trouver d'où vient ce scepticisme. Beaucoup de gens ne savent pas que Syngenta a une fondation. Pendant longtemps, je ne l'ai pas su non plus. La fondation est indépendante de l'entreprise. J'étais moi aussi critique dès le départ, et je le resterai. L'objectif de la fondation est d'aider de petits agriculteurs/-trices à pouvoir mieux vivre de leurs propres terres et de leur travail. Après trois mois à la fondation, j'ai l'impression que ce ne sont pas que des mots, mais que l'intention est vraiment là.

Recherche ciblée d'une affectation

En ce moment je me consacre à la « soil health initiative », l'initiative sur la santé des sols. Il s'agit de rendre financièrement rentable une agriculture écologiquement durable. En Suisse, les agriculteurs/-trices perçoivent pour cela des paiements directs. Dans les pays où nous travaillons, d'autres modèles de financement sont nécessaires.



«Il doit être possible de pratiquer l'agriculture de manière plus écologique, sans que cela n'entraîne un préjudice financier.» (Photo: G. Szyndler).

Nous étudions comment les agriculteurs/-trices peuvent stocker du Co2 dans le sol selon des méthodes plus durables, afin de pouvoir « produire » et vendre des certificats CO2 reconnus. J'ai déjà traité des sujets connexes dans mon travail de master. Je peux donc m'appuyer directement sur mes compétences et mes connaissances. Pour des affectations comme la mienne, il faut ma fois des spécialistes.

Je ne veux pas le cacher : oui, je cherchais une affectation où je pouvais utiliser et approfondir mes connaissances spécialisées. Je ne comprends pas les efforts pour rendre le service civil peu attrayant. Les médecins devraient ainsi renoncer à des affectations où leur sont confiées des tâches médicales. Cela n'a aucun sens. Dans mon cas, ce serait un gaspillage d'argent que de travailler comme agronome dans une crèche. Il serait étrange que l'Etat investisse d'abord autant dans ma formation, pour m'interdire ensuite d'utiliser ces connaissances lors du service civil.

Prévenir l'érosion du sol

Je travaille principalement au bureau, où je fais notamment des recherches sur les « engrais verts ». Il s'agit de savoir quelles plantes peuvent être semées après une récolte de maïs, par exemple, pour prévenir l'érosion

du sol et lui fournir des nutriments pour la saison suivante. Si l'on trouve les bonnes plantes, elles peuvent être labourées dans le sol, ce qui le rendra plus sain et plus fort. Pour les agriculteurs/-trices, cela représente plus d'efforts que de rendement, du moins à court terme. Celles et ceux qui vivent au seuil de la pauvreté ne peuvent pas se le permettre. Les certificats CO2 sont susceptibles de compenser ces coûts. Il doit être possible de pratiquer l'agriculture de manière plus écologique, sans que cela n'entraîne un préjudice financier.

Un maximum de motivation

Ce qui me plaît le plus dans mon affectation, c'est que nous formons une équipe diversifiée et bien-intentionnée, et ça te pousse à donner le meilleur de toi-même. J'ai été bien accueilli, les gens s'intéressent à moi et à mon travail. Lors de mes futurs choix professionnels, j'essaierai également de travailler à des endroits où la composante sociale est prononcée. En plus, je trouve super d'avoir pu entreprendre après mes études un service civil qui corresponde à ma formation. Dans cinq ans, j'aimerais travailler directement avec les petits agriculteurs/-trices d'un pays en développement, pour améliorer les récoltes et les sols. Pour moi, il n'y a rien de plus gratifiant au niveau professionnel.

Impressions de la conférence de presse de CIVIVA (11. septembre 2019)



Quatre établissements qui emploient des civilistes et le coprésident de CIVIVA, Samuel Steiner, ont fourni des informations sur les effets des 7 mesures à durcir massivement les conditions d'accès au service civil. La conférence de presse a suscité un grand intérêt des médias. Samuel Steiner était un partenaire d'interview recherché et a accordé des interviews à divers journaux, stations de radio et à RTS. (Photos: Gregor Szyndler).



Pro domo

Club Civi1000

CIVIVA crée le Club Civi1000 et cherche des personnes engagées pouvant donner au moins 1000 francs pour sauver le service civil. Nous souhaitons récolter au moins 100'000 francs de capital initial pour une campagne en faveur du service civil et contre la révision en cours de la Loi sur le service civil. Nous pourrions ainsi couvrir les dépenses courantes dans la phase de lancement tout en continuant de récolter des dons.

La révision en cours de la Loi sur le service civil est une attaque frontale contre ce dernier. Des chicanes visent les citoyens astreints au service ayant terminé leur ER. La révision veut les dissuader de rejoindre le service civil. Au lieu de se confronter véritablement à ses soi-disant problèmes de recrutement, l'armée continue de s'en prendre au service civil. Nous voulons lancer un référendum contre cette révision dangereuse, doublé d'une campagne. L'objet est actuellement en mains du Parlement. Nous devons profiter de cette phase pour mettre sur pied une organisation qui nous permette de disposer déjà de moyens financiers lors de la phase de récolte des signatures du référendum. CIVIVA a peu de réserves financières et nécessite un capital de campagne de 100'000 francs.

Combien d'argent est déjà disponible?

Nous avons déjà obtenu 50'000, il ne reste donc à trouver que la moitié du montant total. Si 50 personnes participent bientôt au Club Civi1000, nous atteignons notre objectif ! Nous espérons que de nombreuses lectrices et lecteurs de LMC sont prêts à mettre à disposition du capital initial destiné à la campagne.

Une fois la récolte de signatures lancée, nous pourrions récolter des dons à plus large échelle. Le capital initial doit servir à payer des personnes qui récolteront davantage d'argent pour la campagne.

Pourquoi 1000 francs?

1000 francs est une somme qui aide CIVIVA. C'est aussi un montant que de nombreuses personnes peuvent se permettre de donner. Si seulement 100 personnes donnent 1000 francs, nous aurons atteint notre objectif.

CIVIVA, 8000 Zurich

Compte postal : 85-594763-0
IBAN : CH60 0900 0000 8559 4763 0
motif du versement : Club Civi1000

Publicité

Allrounder in Kinderheim

Wir sind das Zuhause für 17 normalbegabte Kinder und Jugendliche aus schwierigen Herkunftsfamilien.

Ab **30.9.19** suchen wir einen neuen Zivi.

Wenn du ein Herz für Kinder und Jugendliche hast, über handwerkliches Geschick verfügst und den Führerausweis B besitzt, dann sollten wir uns kennenlernen.

Weitere Informationen zu unserem Einsatz findest du unter www.gruenau.org und auf dem E-Zivi-Dienstleistungsportal (**Einsatzbetrieb Nr. 20027; Pflichtenheft 40919**).

Kontakt:

Grünau-Sozialpädagogisches Haus
für Kinder und Jugendliche
Fredi Lukes
Toblerweg 3
8804 Au
info@gruenau.org
Tel: 044 782 23 03

Carte Blanche

Condamné en tant que soldat et en tant qu'objecteur de conscience

Jo Lang témoigne des conséquences de l'un de ses textes dans le journal de caserne dans les années 70, de procès et du long chemin parcouru jusqu'à l'introduction définitive du service civil de substitution.

A deux reprises, j'ai comparu comme accusé devant un tribunal militaire. Le 19 juin 1975, j'ai été condamné au château de Wimmis à quatre mois avec un sursis de quatre ans en raison d'un article dans le journal de caserne à Morat, durant l'ER d'été 1974. Le texte était intitulé « Pour les droits démocratiques dans l'armée ». La déclaration incriminée était la suivante : « Comment lutter pour les droits démocratiques ? En s'attribuant simplement les droits dans les casernes. » Cela a été interprété comme un « appel à violer les règlements militaires ». Le procès a déclenché une interpellation de Jean Ziegler au Palais fédéral et de nombreuses protestations. Le bureau d'Amnesty International à Londres a notamment envoyé un télégramme au Conseil fédéral et au Grand juge Lenz : « Une condamnation signifiait une violation de la liberté d'expression garantie par la Convention européenne des droits de l'homme. »

Appel à l'objection de masse

J'ai bien été expulsé de l'école de recrues, mais pas de l'armée. J'ai donc accompli mes cours de répétition et deux cours de complément (Ccplm). Le troisième et dernier cours était prévu pour 1991. Peu de temps auparavant, le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsa) avait décidé d'appeler à une objection massive, afin de faire pression pour l'introduction du service civil. Après le 26 novembre 1989, de nombreux bourgeois et militaires avaient expliqué la forte proportion d'avis favorables à une Suisse sans armée par l'échec du service civil. Bien que cette interprétation du résultat fût quelque peu sommaire, nous l'avons récupérée et avons exigé une modification constitutionnelle rapide et une amnistie immédiate. Comme, suite aux premiers efforts, du sable grippait à nouveau les engrenages, le GSsa se vit à nouveau ame-

né à augmenter la pression sur le Conseil fédéral et le Parlement.

Histoire des droits de l'homme

J'ai donc écrit à mon commandant que je ne ferais mon dernier CR que lorsqu'il y aurait un service civil. J'ai alors atterri devant un juge unique, qui m'a condamné à 20 jours de prison inconditionnelle, et sans expulsion de l'armée. Lorsque j'ai été rappelé en 1993, le service civil était bel et bien inscrit dans la Constitution, mais sa mise en œuvre ne suivait pas. C'était d'autant plus scandaleux que le 17 mai 1982, 83 pour cent avaient voté oui. Mon Kadi a donc eu droit à une seconde lettre. Cette fois-ci, la justice militaire a réagi avec un procès qui, ironie du sort, était fixé au 14 juillet à Aarau, première capitale de la première démocratie suisse en 1798. En tant qu'historien, j'ai transformé le procès en une histoire des droits de l'homme en Suisse. Quant à mon défenseur Marc Spescha, qui avait consacré son doctorat à la désobéissance civile, il plaça l'appel du GSsa dans un contexte de philosophie du droit. Cependant, nos exposés furent mieux accueillis par le nombreux public que par le Tribunal de division, et on m'infligea à nouveau 25 jours inconditionnels en été 1994, en m'excluant cette fois de l'armée. Pour deux semaines refusées, j'ai passé plus de six semaines en prison.

Pourquoi entrer en service?

Mais pourquoi suis-je en fait entré en service en 1974? Après tout, j'étais membre de l'Internationale des Résistant(e)s à la Guerre (IRG) depuis l'âge de 17 ans. Du putsch de Pinochet du 11 septembre 1973, où des soldats pauvres avaient tiré sur des civils pauvres, beaucoup avaient tiré la conclusion suivante : une telle tragédie ne peut être évitée que si les soldats sont organisés. A l'époque, un

déploiement interne de l'armée suisse lors de troubles violents semblait plausible non seulement en raison des exemples historiques, mais aussi au vu des analyses et scénarios militaires. L'action la plus spectaculaire dans mon ER avait été une déclaration publique signée par la majorité des recrues : « Nous ne tirerons jamais sur des ouvriers, des paysans, des étudiants ». Lors du premier anniversaire du coup d'Etat sanglant au Chili, notre proclamation ornait de nombreux murs de ce pays. Grâce à notre camaraderie et solidarité, l'enquête de la police militaire qui suivit fit long feu.

La question cruciale ...

Dix ans plus tard, la question même du refus de servir devait jouer un rôle important dans le lancement de l'initiative du GSsa. Le 26 février 1984, les deux-tiers ont voté contre l'initiative de la preuve par l'acte. La droite bourgeoise avait réussi à transformer la question du service civil en une question d'abolition de l'armée. Cela encouragea beaucoup de gens à se poser eux-mêmes la question cruciale, et suite à la campagne de votation des militaristes, le GSsa reçut effectivement une forte impulsion de la part des objecteurs de conscience et des défenseurs du service civil. Sans elle, l'initiative lancée le 12 mars 1985 pour une Suisse sans arme et pour une politique globale de paix n'aurait guère vu le jour.



Jo Lang (1954), historien, ex-Conseiller national, membre de la Coordination du GSsa.

Publicité



Sauver le service civil!

Non au changement de loi.

www.sauver-le-service-civil.ch